



COMITÉ ÉGLISE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN-PREMIER

Réunion du 24 avril 2017 à 19 h
Centre municipal, 204, rue Principale,
Saint-Urbain-Premier

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CITOYENS

France Barbeau
Josée Beaudet (Patrimoine)
Réjean Beaulieu (Environnement)
Gisèle Bourdeau (Fabrique)
Sylvie Bourdeau (Conseil du patrimoine)
Francine Daigle (Municipalité)
Martine Faille-Daoust (Comité des loisirs)
Joane Gibeau (Municipalité)
Michel Hamelin (Municipalité)
Nicole Héту (Comité d'embellissement)
Nicole Jodoin (Comité de la guignolée)
Sylvain Mallette (Municipalité)
Michel Morneau (Municipalité)
Mario Parent (Municipalité)
Linda Riendeau (Fabrique)
Jean-Guy Ste-Marie
Nicole Ste-Marie (Municipalité)
Jean-Noël Thibault (Fabrique)
Marc-Antoine Thibault (Municipalité)
Maryse Yelle

COLLABORATEURS

Lyne Bernier (CRC patrimoine urbain UQÀM)
Fannie Darja (CRC patrimoine urbain UQÀM)
Lise Meunier (Fabrique)
Anne-Marie Samson (Comité culturel)

ANIMATION

Clotilde Béchard (Fondations Rues principales)

COMMUNICATIONS

Anne-Marie Samson

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Francine Daigle, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du Comité église et présente les personnes ressources présentes dans la salle, soit Mme Clotilde Béchard à l'animation, Mmes Lyne Bernier et Fanny Darja de l'institut du patrimoine urbain de l'UQÀM et Mme Anne-Marie Samson à la prise de notes.

Mme Daigle présente ensuite le logo créé par Mme Samson qui sera l'identité visuelle du Projet église, ainsi que la page du site web dédiée au Projet église et qui contient beaucoup de documents de référence et les comptes rendus des réunions du Comité église. Mme Daigle présente également l'ordre du jour de la présente réunion.

2. PRÉSENTATION DE PROJETS RÉALISÉS, COÛTS ET SUBVENTIONS

Mme Lyne Bernier présente diverses transformations d'églises au Québec ainsi que les coûts et les méthodes de financement afférentes. Le document relié à cette présentation est intitulé « [Structures de financement – L. Bernier](#) » est déposé sur le site web de la Municipalité.

Ce document est inspirant démontre que les moyens de financer un projet de transformation d'église sont aussi diversifiés que les usages que l'on peut vouloir développer. Mme Bernier insiste sur le fait que les projets de transformation d'églises qui ont été mis de l'avant par l'entreprise privée ont eu peu de succès, alors qu'on enregistre un taux très élevé de réussite pour les projets gérés par des villes ou par des organismes à but non lucratifs, mandatés par des villes ou non.

Suite à une question d'un membre de l'assemblée, Mme Bernier précise que la démolition seulement d'une église peut entraîner des frais de 400,000 \$ à 600,000. Cet estimé, basé sur des faits réels, démontrent, en comparaison aux budgets alloués à des transformations, qu'il n'est ni utile ni rentable de considérer la démolition plutôt que la transformation.

3. PRÉSENTATION DE QUELQUES PROJETS MULTIFONCTIONNELS

Puisque Mme Bernier a présenté plusieurs projets multifonctionnels et que nous devons allouer du temps à la réflexion en tables de travail, nous passons directement au point 4. Mme Béchard précise toutefois que dans l'exercice, il serait utile d'explorer plusieurs avenues pour un lieu multifonctionnel en regard des sources de financement multiples qui peuvent être conjuguées.

Mme Bernier nous informe que si le culte est conservé avec un « usage exclusif au culte » à l'intérieur d'un bâtiment municipal, la partie associée au culte sera taxable (taxes municipales) alors que les bâtiments ne le sont pas (une municipalité ne peut pas se taxer elle-même). S'il n'y a pas de lieu de culte exclusif, mais que le culte est une activité parmi d'autres tenues dans l'édifice municipal, la question des taxes ne se pose pas.

4. DISCUSSIONS EN TABLES DE TRAVAIL

4.1 La place du lieu de culte

Avant de déterminer *la place du lieu de culte*, des participants demandent que l'assemblée se prononce sur *la place du culte* dans cet édifice qu'est l'église. Un citoyen propose de prélever un échantillon substantiel de 150 personnes et de les interroger, à savoir si elles veulent conserver un lieu de culte. D'autres questions surviennent :

1. La préservation du lieu de culte semble *sine qua non* à l'achat par la Municipalité.
2. Une entente d'occupation par le culte serait-elle perpétuelle ou renouvelable? La perspective de perpétuité soulève des inquiétudes et Mme Bernier ne recommanderait pas une telle pratique.
3. L'espace identifié serait-il exclusivement dédié au culte, ou serait-il possible pour d'autres activités d'utiliser tout l'espace, tout comme il serait possible pour l'exercice du culte d'utiliser un espace bien plus grand que celui prévu à l'attente? La notion d'exclusivité soulève également des inquiétudes, voire la désapprobation chez plusieurs citoyens. Mme Bernier ne recommande pas non plus une pratique qui lierait la Municipalité et pourrait empêcher le développement du lieu.

Ces questions font partie des négociations qui seront entreprises entre la Municipalité et le Diocèse et il est essentiel d'identifier les conditions qui seront gagnantes au bénéfice de tous les citoyens.

La question première est remise sur la table, à savoir : **Souhaite-t-on conserver le culte dans les nouveaux usages de l'édifice?** Il y a donc eu vote à main levée dont le résultat est le suivant : sur un total de 22 personnes, 20 étaient en faveur de conserver un lieu de culte et 2 personnes se sont abstenues de voter.

Mme Bernier rappelle que dans les paroisses de Prévost de Saint-Clet, notamment, un espace réservé aux objets du culte a été aménagé derrière un rideau. Un bail de 10 ans avec des plages horaires définies a été contracté entre la Municipalité et le Diocèse.

4.1 La place du lieu de culte

Mme Bécharde guide les participants vers des usages qui éviteront de créer des rigidités dans l'espace. Si des espaces concentrés sont requis pour un projet, elle nous conseille de favoriser des cloisons amovibles, sauf pour des sanitaires ou une cuisine.

Le groupe est séparé en 3 tables de travail et Mme Bécharde remet à chacune un plan de l'église ainsi qu'une grille où il y a 2 questions à répondre :

1. **Quels sont les usages qui pourraient se mixer et se compléter pour le futur lieu multifonctionnel?**
2. **Comment voyez-vous l'aménagement du lieu en lien avec les fonctions identifiées?**

Les réponses se trouvent dans la grille ci-dessous.

5. RETOUR

Partage des réponses des trois tables de travail avec toute l'assemblée.

6. PROCHAINE RENCONTRE

Nous avons beaucoup avancé ce soir. Les perspectives énoncées par Mme Bernier et les exemples fournis, mis en commun avec des besoins identifiés par les participants, ont permis de réduire l'entonnoir et de préciser davantage les bases d'un éventuel projet. Mme Daigle rencontrera M. Noppen avec les résultats des travaux du comité. Ce dernier pourrait tenir sa prochaine réunion en juin. Date à venir.

Fin de la rencontre à 21 h 30.

USAGES POSSIBLES	TABLE 1	TABLE 2	TABLE 3
Culte		X	X
Services funéraires / Columbarium	X	X	
Salle de réception / Location de salle aux particuliers / rassemblements de familles	X	X	X
Salle de spectacle / de répétition		X	X
Débordement clientèle école si besoin de locaux		X	
La bibliothèque adulte dans les locaux à église		X	
Locaux disponibles pour autres activités	X	X	X
Cuisine – toilettes – commodités	X	X	
Café rencontre / café terrasse sur le perron de l'église	X		X
Gym / vestiaire au sous-sol + douches			X
Installer système de projection			X
Presbytère : davantage de logements avec espace bureau	X		
Presbytère : maison de soins en fin de vie (soins palliatifs)			X
Sacristie : bureau ou espace de location plus petit			X
ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX	TABLE 1	TABLE 2	TABLE 3
Salle multifonctionnelle / conserver grande pièce centrale avec partitions ou rideaux flexibles / partitionner en plus petits sections	X		X
Conserver colonne, vitraux. Objectif : conserver le bâtiment comme église mais utiliser comme espace commun			X
Préserver l'acoustique			X
Préserver l'orgue		X	
Structure du 2 ^e étage à confirmer selon l'utilisation, tel un gym			X
Espace de rangement pour chaises, tables selon aménagement de salle et besoins de location			X